

Transition énergétique: entre solutions et paradoxes

Appel à textes de la revue Territoire En Mouvement

Caroline Norrant et Murielle Rivenet

La revue Territoire en Mouvement lance un appel à textes pour un numéro thématique intitulé : « Transition énergétique : entre solutions et paradoxes ». En effet, à l'heure où le dérèglement climatique est devenu une certitude pour une grande majorité d'habitants, la nécessité de réduire -ou tout au moins de modifier- notre consommation d'énergie, et particulièrement d'énergies fossiles, est devenue inéluctable. Ainsi, la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV), publiée au Journal Officiel du 18 août 2015, offre à la France des plans d'action pour lutter plus efficacement contre le dérèglement climatique et préserver l'environnement. Plus récemment, en renfort de cette loi est venue s'ajouter la Petite loi énergie, qui a été présentée en Conseil des Ministres le 30 avril 2019 et à l'Assemblée nationale en juin 2019.

Parmi les solutions avancées pour lutter contre le changement climatique, outre la très décriée taxe carbone qui a fait l'actualité des premiers mois de 2019, figure une part du nucléaire réduite à 50% du mix électrique français entre 2025 et 2035 ainsi qu'une réduction de la consommation énergétique finale de 17% entre 2012 et 2030.

Afin de parvenir à remplir ces objectifs, la technologie est mise à contribution, avec notamment le développement des véhicules électriques. Bien qu'ils soient encore chers, ces véhicules bénéficient en France d'une aide à l'achat, grâce à la mise en place d'un bonus écologique et d'aides à l'achat départementales. Toutefois, même s'il apparaît que le cycle de vie d'un véhicule électrique semble moins émetteur de carbone que celui d'un véhicule à moteur thermique (Ademe, 2019), n'oublions pas que l'électricité mondiale est majoritairement produite... à partir de charbon. De plus, le bilan écologique du véhicule électrique peut encore nettement progresser, surtout sur la question du recyclage des batteries.

Parallèlement les terres rares sont utilisées pour la fabrication des éoliennes, annoncées comme pourvoyeuses d'électricité « propre » grâce aux énergies renouvelables et acteurs majeurs de la transition énergétique. De là à considérer que la transition énergétique, sensée nous aider à lutter contre le changement climatique tout en préservant notre environnement, serait à l'origine de désastres environnementaux et écologiques, il n'y aurait qu'un pas...

Un autre exemple est la végétalisation des villes, dans lesquelles le développement de toitures et de murs végétaux doit atténuer l'îlot de chaleur urbain, et ainsi faire baisser les températures en ville. Mais là encore, plusieurs études ont mis en évidence que cette solution comporte également de nombreux problèmes, notamment avec l'introduction en ville de nombreuses espèces allergènes, mais également de vecteurs de maladies potentielles (moustiques...) (APPA, 2014).

Au travers de l'exemple du véhicule électrique et de l'utilisation massive de métaux en tension dans ce contexte de transition énergétique, mais également de l'introduction de la

végétation en ville, l'idée directrice est de mettre en évidence que les solutions proposées pour lutter contre le changement climatique et préserver l'environnement sont parfois paradoxales et peuvent parfois atteindre un résultat à l'opposé de l'objectif recherché.

Les exemples de solutions paradoxales sur cette thématique sont nombreux, et la transition énergétique ne serait-elle pas alors « pire que le mal » ? Ce numéro thématique de la revue Territoire En Mouvement se propose de faire le point sur cette question et de la sortir de la vision conformiste qui nous est présentée selon laquelle la transition énergétique résoudrait la question du changement climatique tout en préservant l'environnement, et de permettre au regard critique de la recherche de s'exercer. Dans ce numéro, les différentes thématiques abordées s'articuleront autour de cette notion où l'ambiguïté de la solution aboutit à un résultat à l'opposé de l'objectif premier, tout en mettant en évidence les nombreux biais de la transition énergétique. Les articles issus de disciplines autres que la géographie sont les bienvenus, à condition de bien mettre en avant la dimension spatiale des objets étudiés et de se conformer à la ligne éditoriale de la revue.

Les propositions d'articles (résumés d'une page maximum) sont à envoyer à Caroline Norrant (caroline.norrant@univ-lille.fr) ou Murielle Rivenet (murielle.rivenet@ensc-lille.fr) au plus tard le 31 mai 2020. Pour les propositions retenues par le Comité de Rédaction, les articles seront à envoyer pour le 31 octobre 2020. Les articles peuvent être rédigés en français ou en anglais. Un article publié dans la revue Territoire en Mouvement ne dépasse pas 50 000 signes (espaces compris) et est rédigé selon le respect des consignes de la note aux auteurs de la revue. Les modalités d'envoi des différents formats de fichiers doivent aussi être respectés (se conformer aux informations de la note aux auteurs : <https://journals.openedition.org/tem/1379>).

Calendrier

Date limite pour l'envoi des propositions : 31 mai 2020

Date limite pour l'envoi des articles : 31 octobre 2020

Date de publication prévisionnelle : 2^{ème} semestre 2021

Contacts

Caroline Norrant
Maître de Conférences en géographie
Université de Lille – Cité Scientifique
UFR de Géographie et Aménagement
Avenue Paul Langevin
59 655 Villeneuve d'Ascq cedex
caroline.norrant@univ-lille.fr

Murielle RIVENET
Professeur des Universités.
École Nationale Supérieure de Chimie de Lille
Unité de Catalyse et Chimie du Solide (UCCS) - UMR CNRS 8181
Cité Scientifique
Avenue Mendeleïev
CS 90108
59652 Villeneuve d'Ascq

murielle.rivenet@ensc-lille.fr

Ademe, 2019 : <https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/avisademe-vehicule-electrique.pdf>, consulté le 26.06.2019

APPA, 2014 : Végétation urbaine : les enjeux pour l'environnement et la santé. Dossier thématique